

ASSEMBLEE GENERALE

du vendredi 20 mars 1964, au local officiel, Café Central, à Montreux, à 20 h.30

Présidence : René Chevalier, président - Liste de présence : 28 participants.

En souhaitant la bienvenue aux participants à cette assemblée générale, le président relève la présence de Marcel Romersa, vétéran cantonal, titulaire du sautoir d'honneur de la section, de Marius Bays, membre libre, ainsi que de Mme Oberhäsli, la nouvelle présidente de la sous-section féminine.

Il signale que les membres ci-après se sont excusés : Jean Waldis, Jean-Jacques Cevey, membres d'honneur, Charles Courant, honoraire fédéral, ainsi que Christiane Pepicelli et Gérard Dreyer.

Correspondance

Très volumineuse, mais nous retenons les points intéressants, à savoir :
La niche pour le piano est terminée. Il ne sera donc plus entreposé directement dans le local de gymnastique.

La soirée étant fixée au samedi 5 décembre 1964, la salle du Casino est retenue.

La section envisage de louer le film de la fête fédérale de Lucerne. Il faudra prendre contact avec la Direction des Ecoles étant donné que nous proposerons de faire une séance spéciale à l'intention des élèves. Le local où aura lieu la projection devra être retenu.

Admissions

Au cours de cette séance, nous avons le plaisir d'enregistrer la demande d'admission de 9 candidats, ce qui n'était pas arrivé depuis fort longtemps. Ce sont tous des jeunes, dont voici les noms dans l'ordre de présentation :

WAGNIERE Pierre, 1945 - CHEVALLEY Jean-Pierre, 1948

COMTE Serge, 1948 - CORDONNIER James, 1948 - ROLLI Sylvain, 1948

BARBEZAT Bernard, 1947 - PITTET André, 1948 - BYRDE Jean-Pierre, 1948

MOREL Christian, 1947

Démissions - Celles de Widmer et Fischer sont enregistrées

LOTO de la Section - Est fixé au 17 janvier 1964

Cours E.P.G.S. - Sera donné par Pierre Wagnière et Gérard Barbey

Cotisations Différentes propositions sont développées, puis retirées. Finalement il est décidé que la tarif minimum des membres libérés et honoraires de la section serait de Fr 10.- par an, les apprentis paieront Fr 1.- par mois et les actifs Fr 2.- par mois.

Rapport du Président

Celui-ci relève que la marche de la section a été excellente et qu'il y a lieu d'être satisfaits. La participation à la Fête fédérale de Lucerne a permis à la section de faire un magnifique résultat et cela grâce au dévouement du moniteur, Richard Pletscher et à l'assiduité des membres au local.

La soirée a laissé un résultat excellent sur le plan technique et moral. Sur le plan financier, l'essentiel c'est de ne pas avoir enregistré de déficit.

Notre loto du 5 janvier 1964 a eu un succès inespéré et l'apport de notre participation à celui du Bob-Club des Avants, a amené quelques billets de Fr 100.- dans notre caisse.

État démissionnaire, après de nombreuses années de présidence, René Chevalier, qui s'est dévoué sans compter pour amener la section à ce qu'elle est aujourd'hui,

termine son rapport en souhaitant que notre chère section de Montreux vive et prospère.

Sa conclusion est vivement applaudie. Il le méritait bien, tant il est vrai que nous devons beaucoup à notre président sortant, qui non seulement était administrateur, mais un financier hors ligne.

Rapport du caissier

Nous sommes même étonnés d'apprendre que Jean Muller tient la bourse de la section depuis le printemps de 1958. Il a fort bien mené sa barque et les résultats sont là pour le confirmer.

Nous notons en passant que la situation financière telle qu'elle se présente selon les comptes arrêtés au 2 mars 1964 est très satisfaisante pour ne pas dire plus.

Les produits se sont élevés à Fr 4.467.50. Les charges ont atteint le montant de Fr 2'597, d'où un bénéfice d'exercice de Fr 1'870.45.

Le bilan au 2 mars 1964 présente à l'actif Fr 5'899.79 dont une grande partie est constituée par des carnets de dépôt, à savoir UBS, carnet no 6361 de Fr 1'873.75, UBS carnet fonds de garde 3'330.90 et UBS, carnet fonds de course Fr 500.---.

Au Passif du bilan, nous relevons que le capital au 22 mars 1963 était de Fr 4'029.34, tandis qu'au 2 mars 1964 il s'élevait à Fr 5'899.79, ce qui justifie le bénéfice de l'exercice de 1963/1964 de Fr 1'870.45 comme mentionné plus haut.

Notre trésorier, Jean Muller passe aussi la main, mais il a déjà trouvé son successeur en la personne de notre camarade Hans WALKER.

Rapport des vérificateurs.

Ont fonctionné, Hans JOST et Marius BAYS. Firmin BERSSET était empêché.

Les intéressés ont vérifié la comptabilité de la section en date du 6 mars 1964. Le rapport présenté, tout en félicitant le comité pour sa gestion et le caissier pour son travail, propose d'admettre les comptes tels que présentés.

La Commission proposait que les comptes de loto, soient séparés. Après explications du président, le statu-quo est maintenu.

L'assemblée, à l'unanimité adopte les comptes avec de vifs remerciements au caissier Jean Muller.

Rapport de la Commission technique, ainsi que Pupilles et Pupillettes

Son président, Florian GRET, commence son rapport en nous informant de sa démission de président de la C.T., ainsi que de la Commission des pupilles-pupillettes. C'est sans appel. Il nous dit, à l'appui de cette démission qu'il est au comité depuis 1937, ce qui fait en comptant bien, 27 ans, moins celles de mobilisation. Mais force est de reconnaître que c'est tout de même une belle étape dans la vie d'un gymnaste. Mais il serait aussi juste de dire que la longue activité déployée par Florian, n'a nullement marqué ses traits. Il reste plus jeune que jamais et nullement prêt à abandonner la section. Merci donc à Flo et en avant pour le prochain concours.

Ceci dit, il faut tout de même ajouter qu'il a rappelé nos activités et en particulier le succès obtenu à la Fête fédérale de Lucerne avec 143,22 points en 5ème division avec 12 gymnastes. Il a une pensée de reconnaissance non pas seulement à l'endroit des participants, mais aussi du moniteur Richard Pletscher.

Il relève aussi la participation des pupilles et pupillettes à la Réunion de Châteaud'Oex. La réussite de la soirée est aussi signalée, nous n'y ajouterons rien.

A propos de la classe des élèves, à noter que la caisse est tenue par Louis Mingard. La situation est bonne. En caisse 330.63, au compte de chèques, Fr 54.24. La fortune est donc de Fr 384.87. A noter que dès que la nécessité s'en fera sentir, la caisse de la section devra venir en aide à nos jeunes éléments.

Sous-section de Dames

Nous apprenons par sa présidente que l'assemblée générale a eu lieu au mois de novembre 1963. Que la santé de la sous-section est excellente, tant au point de vue moral que financier.

Formation du comité

Notre président René Chevalier fait tout d'abord un préambule pour bien rappeler aux membres de la section qu'il y a longtemps qu'il désire être remplacé et qu'il a de bonnes raisons pour demander que son successeur soit désigné. Il a du reste 17 ans au comité dont un bon nombre d'années en qualité de président.

Richard Fletscher, arrive à 11 ans de monitariat. Il a succédé au regretté Paul Billod. Lui aussi, ne serait-ce déjà que pour des raisons de santé a prié le comité de songer à le remplacer. La question sera plus facile à résoudre que pour le président.

A relever que Richard recevra lors de l'assemblée des délégués de la Société cantonale vaudoise de gymnastique, en automne 1964, le diplôme et l'insigne d'honneur pour ses 10 ans d'activité en qualité de moniteur de notre section. C'est la juste récompense des années de travail!

De son côté, Florian Gret, président de la C.T. et automatiquement de la Commission des pupilles et pupillettes a annoncé solennellement qu'il quittait ce poste plein de responsabilité estimant qu'il devenait trop âgé et qu'après 27 ans au cours desquelles il avait rempli de nombreuses fonctions il pouvait bien aussi passer la main.

César Cevey a demandé aussi d'être remplacé en qualité de secrétaire aux verbaux. il n'a plus le temps de remplir cette tâche.

Mais maintenant, la question de la présidence est mise en discussion. Or malgré bien des sollicitations, tant auprès de Marius Bays, Hans Jost, Georges Bérenguer, Jules Berset, personne ne veut accepter cette fonction. Finalement, le vice-président en charges, notre ami Pierre GEX accepte le poste à la condition que René Chevalier reste encore au comité en qualité de vice-président, ce que l'intéressé accepte de bonne grâce. Bravo et merci.

Les autres postes au comité, à la C.T., comme pour les différents monitariats ayant été résolus très facilement, la composition du comité se présente comme suit :

Présidence : Pierre GEX

Vice-présidence : René CHEVALIER

Secrétaire : Louis MINGARD

Caissier : Hans WALKER

Caissier des cotisations : Jean Muller

Secrétaire aux verbaux : César CEVEY

Chef matériel et archiviste : Henri MERMOD

Correspondant pour le Journal de Montreux : Marcel ROMERSA notre plus ancien et dévoué membre.

Porte-drapeau : Hans Walker

Commission de vérification des comptes : Hans JOST, Marius BAYS - Firmin BERSSET

Moniteur des actifs : Gérald BARBEY auquel nous souhaitons toutes les satisfactions possibles dans son activité.

Sous-moniteur : Pierre Wehrli

Commission technique, ainsi que pupilles et pupillettes :

La présidence est assumée par Richard FLETSCHER. Le secrétariat et la caisse sont tenus par Louis MINGARD. Florian Gret reste Président de la Commission pupilles.

Monitariat pupilles : Bernard BARBEZAT qui sera encore secondé par le moniteur chef Gérald Barbey.

Monitariat pupillettes : Josette et Christiane PEPICELLI continueront à diriger cette classe. Cette dernière jusqu'au mois de juillet, car après Christiane s'en ira à Bex, car elle sera mariée.

Centenaire de la Section en 1967

Une Commission est d'ores et déjà formée. Elle se composera des frères Arthur et Marcel Romersa ; Helmuth Hofer, René Chevalier ; César Cevey ; Hans Jost ; Marius Bays ; Georges Béranger et Pierre Gex. Flo Ho. Gex

Propositions individuelles et divers

Richard PLETSCHER remercie encore la section des marques d'estime qui lui ont été témoignées.

César CEVEY propose René Chevalier pour le titre de membre d'honneur de la section. Il retire finalement sa proposition vu les arguments avancés par l'ancien président.

Des questions mineurs sont encore posées, mais elles ne justifient pas leur développement dans le présent verbal qui de l'avis de son auteur est déjà assez long.

La séance est levée à 23 h. 20.

Le Secrétaire aux verbaux :


C. Cevey

P.-S.- Pour la bonne règle, nous relevons que la Sous-section de Dames est présidée par Mme Oberhansli. La classe des dames adultes, donc celles qui ne désirent pas se produire en public est dirigée par Mme Elsy Aellen. Quant au groupe des jeunes, qui elles ne demandent pas mieux que de pouvoir se produire à la soirée c'est Camille Gaillard, maître de gymnastique aux écoles de Montreux qui en est le dynamique moniteur.